



Catherine Régnier-Salle, Directrice du GEST 05, et Serge Lesimple, Président du Cisme.

La qualité, c'est aussi un état d'esprit avec une méthode de travail, de la rigueur.

L'évaluation en vue de la certification permet un regard externe sur notre organisation et trace des pistes d'amélioration.

Quels sont les points clés pour réussir ?

Nous pouvons retenir :

- un engagement fort de la direction et du CA ;
- un animateur convaincu, légitime, dynamique et rigoureux ;

Assemblée générale du Cisme

Intervention de la Commission Systèmes d'Information

La journée d'étude de l'Assemblée générale ordinaire du Cisme a vu se succéder différents intervenants développant chacun de nouvelles approches et traçant des voies d'évolution quant au fonctionnement des SSTI.

Les supports de communication des différents intervenants de Toulouse, présentés lors de l'AG du Cisme, ont été mis à disposition sur le site du Cisme. Peuvent ainsi être téléchargés :

- l'article du Professeur Fantoni-Quinton : "Le système de Santé au travail peut-il exister sans (in)aptitude ?",
- la présentation du Professeur Soulat : "Compétences au sein de l'équipe pluridisciplinaire",
- le diaporama "Bilan intermédiaire de la réforme", présenté par Hervé Turpin,
- l'intervention de la Commission Systèmes d'Information.

Ce dernier document compile les interventions des différents membres de la CSI et revient ainsi sur les deux premières réalisations de la Commission : le

- une communication interne sur les objectifs de la DPST et son retour sur investissement dans la pratique quotidienne ;
- l'entretien de la motivation des convaincus et le fait de susciter l'envie de tous les salariés pour les emmener en respectant des niveaux d'implication différents ;
- une capacité à remettre en question les décisions prises au regard de la confrontation avec le quotidien et des retours sur le terrain ;
- enfin, considérer que ce travail, certes assez lourd, fait partie de l'activité "normale" d'un service de santé au travail du 21^{ème} siècle.

Que diriez-vous en conclusion ?

Cette démarche nous a permis de :

- construire notre projet de Service ;
 - intégrer de nouveaux métiers (IDEST) ;
 - obtenir notre agrément sans réserve sur les entretiens IDEST ;
 - finaliser notre Cpom ;
 - implémenter l'ensemble des thésaurus communs ;
 - ...
- ... la prochaine étape étant l'intégration d'un médecin étranger.

On retiendra aussi, en perspective, la volonté que tous les salariés s'imprègnent de cette logique pour conduire les actions à venir, et intègrent pleinement cette démarche comme étant facilitatrice de leur quotidien et source de confort dans le travail.

Enfin, si l'on regarde les objectifs tracés en 2005 par le Président de l'époque et son vœu de passer de la Médecine à la Santé au Travail, ce dernier serait aujourd'hui fier de constater que le virage a été pris et bien tenu par les équipes du GEST05 qui centrent leurs actions sur les besoins de Santé des salariés et de prévention des entreprises.

Cette certification est une belle réussite pour les équipes.

Je ne vous cacherai pas que cela a aussi représenté beaucoup de travail et dans un temps contraint. Ce dispositif "DPST" existe par la volonté de la profession.

Il permet de construire une organisation maîtrisée afin d'assumer pleinement nos missions et de répondre aux formidables enjeux des besoins de prévention des entreprises et de Santé au travail des salariés... y compris ceux du Service ! ■



BRÈVE

OPP-BTP : publication du rapport d'activité 2013

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPP-BTP), conseil de la branche dans le domaine de la prévention des accidents et de l'amélioration des conditions de travail, vient de publier son rapport d'activité pour l'année 2013.



L'OPP-BTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics), établissement sous la tutelle du ministère du Travail, vient de publier son rapport d'activité pour l'année 2013.

On notera notamment pour l'exercice de l'année 2013, que l'OPP-BTP compte 232 537 entreprises adhérentes, dont :

- 205 933 entreprises de moins de 10 salariés,
- 25 620 de 10 à 99 salariés,
- 804 de plus de 100 salariés.

L'intégralité du rapport est téléchargeable sur le site du Cisme. ■

projet PIST (existant aujourd'hui à travers le portail "Qualios"), qui gère la récolte et le traitement de données ayant trait au fonctionnement des SSTI, et les Thésaurus Harmonisés, qui permettent aux Services d'utiliser des langages et nomenclatures communs, et de facto, la traçabilité.

Le diaporama aborde également la méthodologie de veille et d'actualisation des Thésaurus et l'accompagnement qui est fait auprès des Services pour leur implémentation et leur utilisation. Une troisième partie aborde la question de la sécurité des Systèmes d'information, avec la présentation de l'audit sécurité effectué par le PST de Caen.

La problématique de la sécurisation des données de Santé fait, par ailleurs, l'objet d'articles dans les pages Médico-technique de ce numéro (cf. p. 10-11).

L'intégralité de ces documents est à retrouver sur le site du Cisme, dans le fil d'actualité et en compléments de lecture des Informations Mensuelles. ■